



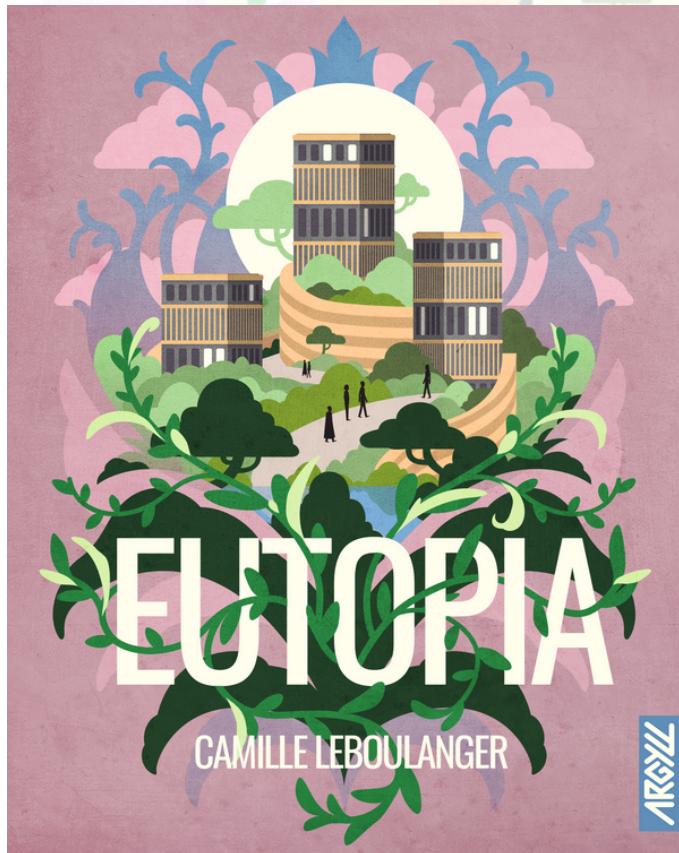
Nouveau cycle de conférences

Droit, utopies et dystopies : quelles alternatives pour demain ?

Et si le droit se construisait avec la littérature de science-fiction et d'anticipation ?

Et si la fiction, en inventant des mondes, façonnait déjà nos lois futures ?

Entre utopie et rigueur juridique, entre récit et norme, un dialogue entre juristes et auteurs de littérature, pour explorer les frontières mouvantes du possible.



1 Voyage en Eutopia

Avec Camille Leboulanger

Jeudi 5 février – 14h-16h

Faculté de droit et des sciences
politiques de Nantes Université
Salle 372 – entrée libre

Possibilité de distanciel :



<https://univ-nantes-fr.zoom.us/j/83780920322>

PROGRAMME

14h-14h15 – Présentation de la démarche Droit, utopie et dystopies

Clotilde Aubry de Maromont, Maitresse de conférences en droit privé et **Pascal Caillaud**, chargé de recherche CNRS en droit social

14h15-14h35 – Aux origines des utopies communisantes

Olivier Ménard, Maître de conférences en histoire du droit et des institutions

14h35-15h30 – Sur les pas d'Umo : quand une utopie écologique inspire la recherche en droit

Camille Leboulanger, écrivain, et **Sabrina Robert**, Professeure de droit public

15h30 – 16h00 – Discussion avec le public

Notre invité pour cette première
conférence du cycle Droit,
utopie et dystopies :

Camille Leboulanger est écrivain, auteur entre autres de **Jenny Marx - vivre et lutter avec Karl** (éditions Textuel, 2025), **Eutopia** (éditions Argyll, 2022), ou encore **Ru** (éditions L'Atalante, 2021).



Faculté de Droit et des Sciences Politiques
Chemin de la Censive du Tertre – Nantes
Standard – Accueil : 02.40.14.15.15